

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 17 MARS 2017

Président : Dominique GILLE, Maire

Présents : Dominique BOUTEILLEY BRENOT, Isabelle LENEUF, Françoise LORNET, Jacqueline PICHOT, Marie-Paule TARTERET, Christophe FEBVRET, Michel FEUILLEBOIS, Arnaud MONIN, Emmanuel SEGAUX.

Procurations : Valérie GIRARD à Dominique GILLE
Jean-Pierre GILLE à Dominique BOUTEILLEY BRENOT

Secrétaire de séance : Françoise LORNET

M le Maire Dominique GILLE ouvre la séance à 18 h 30.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de supprimer le point concernant le RIFSEEP et de rajouter à l'ordre du jour 3 délibérations :

En point 8 : paiements des dépenses avant le vote du budget.

En point 9 : prestation ONF.

En point 10 : location du T3.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

1) Compte rendu du 03 février 2017.

Monsieur le Maire présente le compte rendu du 03 février 2017.

Aucune remarque n'est apportée.

2) Titularisation d'un Agent.

M le Maire propose de titulariser, au 1er avril 2017, Odile BALLOUX embauchée depuis 2008 en CDI. Le centre de gestion lui calculera son indice.

Le conseil accepte à l'unanimité

3) Autorisation pour encaissement d'un chèque.

Encaissement d'un chèque de 1284,83 € de LIXXBAIL correspondant à un trop perçu sur les locations des imprimantes et photocopieurs.

Le conseil accepte à l'unanimité.

4) Nouveaux statuts du SICECO.

Le SICECO a adopté une révision de ses statuts relative aux conséquences de l'arrêté préfectoral portant sur la modification du périmètre du SICECO, l'approbation de l'adhésion des communautés de communes au SICECO et la permutation de 2 communes entre les CLE (Commission Locale d'Énergie) 2 et 6 (la commune de GERGUEIL passe de la CLE 2 à la CLE 6 et la commune d'URCY passe de la CLE 6 à la CLE 2).

Le conseil accepte à l'unanimité.

5) Non Valeur de dettes irrécouvrables.

Cela concerne des titres jugés non recouvrables par la perception pour la somme de 80,40€ (relatif à la location de la salle des fêtes).

Le conseil approuve à l'unanimité.

6) Remplacement de la secrétaire de mairie

Claire BEUDET est en congé maternité, il convient donc de la remplacer. M le Maire propose Marylène MOUTAULT en tant que vacataire pour 15 heures par semaine à compter du 21 mars 2017, le mardi de 08 h à 12 h et de 14h à 18h, le vendredi de 08h à 12h et de 14h à 17h. Il n'y aura plus de secrétaire ni de permanence le mercredi.

Les permanences de la mairie sont : Mardi de 11h à 12h et de 16h 18h

Vendredi de 11h à 12 h et de 15 h à 17h

Le conseil accepte à l'unanimité.

7) Fête de TILLENAY

Il est décidé que notre fête communale aura lieu le 2^{ème} dimanche d'octobre, chaque année sans se baser sur le 9 octobre fête de la St Denis. Elle suivra la fête de Villers les Pots fixée le 1^{er} dimanche d'octobre, ce qui facilitera la présence des forains

Le conseil approuve à l'unanimité.

8) Paiements des dépenses d'investissement avant vote du budget.

Dans l'attente du vote du budget 2017, il est possible dans le cadre «d'une autorisation budgétaire spéciale» de mandater des dépenses d'investissement à hauteur de 25% des crédits ouverts sur l'exercice 2016. M le Maire propose de délibérer dans ce sens de façon à régler deux factures pour un total de 1287,98€.

Le conseil accepte à l'unanimité.

9) Prestations ONF

La parcelle n°3 sera broyée et plantée en chênes au cours de l'hiver 2017-2018. L'ONF chargé de ce dossier, nous propose un devis de 858€ HT de frais de dossier pour demander les subventions (25% par l'Europe et 25% par la Région). Le conseil sera en droit de demander les éléments de ce dossier.

Le conseil accepte à l'unanimité ce devis.

10) Location du T3

Après renseignements pris concernant ce type d'appartement, il apparaît souhaitable de baisser le loyer. Il est proposé de ramener la location à 450€ mensuel sur sa situation (2^{ème} étage).

Le conseil accepte à l'unanimité.

11) Informations.

- Remerciements de la famille du défunt Jean Paul FOURCAULT.
- Courrier en recommandé de Mr BRETON concernant une demande de busage d'un fossé privé et mitoyen situé entre le chemin des Montants et la Grande Rue.
- Le verger conservatoire a 2 ans d'existence. Les CROQUEURS de POMMES sont chargés de tailler et mettre en forme nos fruitiers. La commune remplacera les tuteurs par des piquets plus solides.
- Busage des fossés rue du Quartier et Grande Rue, la subvention de 9000€ est accordée.
- La Salle des fêtes pourra être louée jusqu'au 31 /08/2017.
- L'achat de la parcelle cadastrée YA 125, pré de la plume est réalisée.
- A partir du 21 mars 2017, les cartes d'identité se font à la Mairie d'Auxonne, sur rendez vous.
- SICECO, après comptage exact, 149 lampadaires seront remplacés (sur 2ans) par des luminaires LED pour un coût de 50 000€ soit 2 tranches de 25 000€ environ.
- M le Maire présente les responsables élus de la nouvelle Communauté de Communes CAP Val de Saône :
Présidente : Marie-Claire BONNET-VALLET
1^{er} vice-président -Raoul LANGLOIS : développement économique
2^{ème} vice-président -Alain BRANCOURT : Action sociale, prévention et éducation
3^{ème} vice-président -Sébastien SORDEL : Enfance- jeunesse
4^{ème} vice président- Jean-Paul VADOT : développement culturel
5^{ème} vice-président-Hugues ANTOINE : habitat, urbanisme et développement durable
6^{ème} vice-président - Cédric VAUTIER : environnement- déchets
7^{ème} vice-président-Fabrice VAUCHEY : RH, finances et moyens généraux
8^{ème} vice-président -Jean-Claude MALOU : développement tourisme
9^{ème} vice-président -Mohammed ZRIZOU : modernisation et nouvelles technologies
+ 1 conseiller communautaire délégué - Philippe DEVEAUX : « GEMAPI », eau et assainissement

Sont constitués en 4 commissions thématiques : Attractivité et développement territorial (Raoul LANGLOIS)
Solidarité sociale (Sébastien SORDEL)
Cadre de vie (Cédric VAUTIER)
Ressources humaines (Fabrice VAUCHEY)

Dominique GILLE (Maire) fait partie de la commission Attractivité et développement territorial.
Marie-Paule TARTERET (1^{ère} Adjointe) fait partie de la commission Solidarité sociale.

- Françoise LORNET (3ème adjointe) nous fait le résumé du dernier conseil d'école.

Les élèves CM1- CM2 proposent de mettre des bancs de l'amitié (1 dans la cour des grands, 1 dans la cour des petits, 1 dans le jardin secret, 1 dans le préau) et la mise en place de pots de fleurs.

Les CE1-CE2 demandent de repeindre la classe soit par les employés municipaux soit par une entreprise, ils ont peint, avec l'autorisation de la Mairie, dans les ateliers municipaux les palettes préparées par Fabrice et Maxime afin de réaliser un mur végétal, et ont mis en place un défi opération pièces jaunes.

Les GS-GP proposent l'aménagement du projet d'agrandissement de la cour de récréation (réponse de la municipalité : pas de certitude sur l'acquisition du terrain).

Des exercices de confinement « intrusion » d'évacuation « intrusion » et d'évacuation « incendie » ont été réalisés.

Projets d'école (actions réalisées) : les valeurs de la république, le parcours scolaire – les brevets de compétences, les temps passés et l'Histoire.

Projets d'école (actions prévues) : intervenante préhistoire, visite du château Pierre de Bresse, visite à Villers Robert, spectacle sur les fables de la Fontaine.

Le bilan financier est sain (remerciements à tous les parents pour leur implication qui a permis de faire de nos actions des réussites).

Les manifestations prévues : vente de brioches et goûter de carnaval en mars, course contre la faim en avril, semaine culturelle en juin.

« Bouge ton école » remercie tous les habitants de Tillenay pour leur accueil et leur participation à la vente de gâteaux, pour le LOTO du 10/02, remercie la Mairie pour le prêt de la salle des fêtes et les parents qui ont proposé leur participation.

La brocante aura lieu le 1^{er} mai, le barbecue de fin d'année le 7 juillet.

Travaux et équipement : remerciements de l'école à la mairie pour le changement des téléphones (permettent les transferts d'appel et les appels internes), l'ouverture pour l'évacuation et l'installation des sèche-mains.

La sécurité devant l'école : les règles ne sont plus respectées, des voitures se garent de nouveau devant l'école, sur le passage piéton. Un rappel sera fait.

- Emmanuel SEGAUX (2^{ème} adjoint), suite à la dernière réunion de la commission salle des fêtes, présente les plans de la nouvelle salle E R L (Espace de Rencontre et de Loisirs) et nous informe que le permis de construire va être déposé par le cabinet BAU.

12) Questions diverses

Arnaud MONIN déplore que les agents du périscolaire sont difficilement joignables par téléphone. M le Maire lui répond que cela a déjà été évoqué au sein de la communauté de communes. Il souhaiterait l'installation d'une barrière à hauteur du trottoir de la grande rue en face de l'issue de secours nouvellement créée.

La séance est levée à 20h25